



ARRETE DU MAIRE
Police Municipale

Objet : Travaux d'évacuation d'embâcle – O.N.F.-
ARR2023-03-13-22-

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,
Vu la demande formulée Monsieur BILLEREY Gilles de l'office national des forêts,
Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution des travaux d'évacuation d'embâcle au niveau du pont de gland, centre ville, rue du général Leclerc face à la mairie à SELONCOURT,

-- ARRÊTONS --

ARTICLE 1 : Des travaux d'embâcle vont avoir lieu à Seloncourt rue du général Leclerc au niveau du pont de gland, par les services de l'office national des forêts. Ces travaux sont prévus pendant une heure au cours de la période comprise entre le 15 et le 25 mars 2023.

ARTICLE 2 : En fonction d'impératifs de travaux, la circulation des piétons sera strictement interdite aux abords du chantier d'abattage au parcours sportif. Durant le temps des travaux, des barrières de protection et des panneaux seront mis en place. La circulation des véhicules se fera sur une demie chaussée et sera règlementée par alternat manuel.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise en place par l'office nationale des forêts chargée des travaux et sous sa responsabilité. Des panneaux de chantier devront être mis en place pour signaler les travaux ainsi que des barrières de protection, le tout devra être conforme au Code de la Route en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Seloncourt, le 13 mars 2023
Adjoint à la Voirie et à la Circulation
Monsieur Jean-Marc ROBERT

